



Novembre
2015



© Can Stock Photo

Sécurisation de la RD 53, les travaux sont en route !

La réfection de notre axe routier, et bientôt piétonnier, a démarré.

Les travaux ont ainsi commencé dans le secteur du « tabac » avec la première phase; la démolition des premiers murs de clôture des Valencinois concernés qui, rappelons le, ont cédé pour l'euro symbolique une partie de leur terrain.

La mairie prend également en charge les frais de notaire, les frais de géomètre, la reconstruction de la clôture ainsi que le coût et la plantation des végétaux sélectionnés par les propriétaires.

Les trottoirs dans ce secteur vont enfin voir le jour et nous pourrons y circuler à pied en toute sécurité comme nous vous l'avions annoncé.

Il y a cependant, comme dans tout projet, des aléas.

Une clôture a été démolie par erreur sans l'accord définitif signé par ses propriétaires. N'ayant à ce jour pas de garantie de pouvoir construire un trottoir à cet emplacement, votre équipe municipale a décidé de reconstruire à l'identique. Nous ne pouvons que déplorer cet incident.

Vous aurez également noté l'installation de notre radar pédagogique. Les vitesses sont enregistrées et transmises à la gendarmerie qui a déjà pris des mesures pour contenir les abus constatés sur certaines plages horaires de la journée.

Nous poursuivons ce projet de mise en sécurité de notre lieu de vie. Merci pour les soutiens reçus en Mairie et également vos messages directs aux élus et indirects via le site internet.

IMPORTANT:

Vos commerces restent ouverts pendant la durée des travaux !



Hommage aux victimes

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui sont venus ce Lundi 16 Novembre, à 12h, place de la mairie, pour rendre hommage aux victimes des attentats de Paris du Vendredi 13 Novembre dernier. Nous sommes tous solidaires des familles des victimes.

Sécurisation des bâtiments municipaux

Le foyer Montagnon, lieu régulier de manifestation, est actuellement en cours de réfection et de mise à niveau sécuritaire.

Nous avons récemment découvert que la salle dite « sportive » (ou Gymnase), est également concernée. Elle est utilisée depuis sa construction par les associations pour diverses manifestations. Lors de la préparation de la commission sécurité, nous avons constaté que la classification du gymnase est ERP (Etablissement Réception Public) de 2^{ème} catégorie type X, N. Cela signifie que cette salle ne peut pas être utilisée en dehors de manifestations sportives, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Afin de mieux comprendre comment gérer ce cas, nous avons rencontré les services du SDIS. (Service Départemental Incendie et Secours). Le SDIS nous met en garde: « La fiche de sécurité de cette salle ne permet pas d'accueillir du public hors manifestation à caractère sportif. »

Le SDIS confirme que nous devons régulariser la situation en déposant un nouveau dossier afin d'ajouter les types de classifications manquantes relatives aux activités autres que sportives. Dans l'intervalle, le SDIS s'oppose à l'organisation de manifestations autres que sportives dans ce bâtiment. Notez que cette décision est indépendante de notre volonté.



Par conséquent, Nous déplaçons toutes les manifestations n'ayant pas un caractère sportif du gymnase à la Salle Polyvalente qui, quant à elle, possède la bonne classification. La mairie ne peut pas prendre le risque de maintenir des événements ne se conformant pas à la réglementation en vigueur. Nous accompagnerons les organisateurs des événements concernés pendant cette période de transition. L'objectif est dès à présent de régulariser au plus vite la classification du gymnase.

En bref

- Nous vous rappelons que la réunion publique « **HAUT DEBIT INTERNET** » se tiendra le 26 Novembre au Foyer Montagnon, 19h.
Un temps de dialogue est prévu ainsi qu'une collation à l'issue de la réunion.



- Les élections régionales auront lieu les dimanches **6 et 13 Décembre 2015**

Voëux du Maire 2016,
rendez-vous le 8 Janvier 2016 à 19h
Au Foyer Montagnon

